

## BTS PI - PROFESSIONS IMMOBILIÈRES



### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Le BTS Professions immobilières forme des techniciens supérieurs chargés de négocier et de gérer les biens immobiliers.

Dans sa fonction commerciale, il prospecte, négocie et signe des contrats de mandat et des baux de location. Dans sa fonction de gestion, il administre des biens et assure le lien avec les copropriétaires.

### **CONDITIONS D'ADMISSION**

Être titulaire d'un baccalauréat ou être titulaire d'un certificat admis en dispense du baccalauréat (titre de niveau 4).

### **SECTEUR D'ACTIVITÉS**

Agence immobilière, société immobilière, foncière ou de promotion et de construction.

Cabinet d'administration de biens (gérance locative, syndicat de copropriété), Gestionnaire de parcs de logements sociaux publics ou privés.

### **ACCOMPAGNEMENT**

- Soutien dans l'élaboration du CV et des lettres de motivation
- Entraînement aux entretiens d'embauche.
- Sourcing d'entreprises d'accueil d'alternants et de stagiaires.
- Suivi individualisé durant toute la période de formation en entreprise et en centre de formation.
- Mise en relation des diplômés avec les recruteurs.

### **MODE DE SÉLECTION**

- Dossier de candidature
- Entretien individuel
- Tests de positionnement

 **Durée : 2 ans  
1350 heures**

 **Début de la formation en septembre**

 **Lieux : Arles, Vitrolles**

 **Rythme alternance :  
2 jours en cours/3 jours en entreprise**

 **Mode de financement :  
contrat d'apprentissage, de professionnalisation,  
CPF de transition, CPF**

 **Formation accessible aux personnes  
en situation de handicap**

## **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

### **Conseil en ingénierie de l'immobilier**

Droit et veille juridique, économie et organisation de l'immobilier, architecture, habitat et urbanisme, développement durable.

### **Communication professionnelle en français et en anglais**

Préparation de la communication, gestion de la relation de communication, la gestion des conflits et la démarche qualité.

### **Techniques immobilières**

La transaction immobilière, la gestion de copropriété, la gestion locative.

### **Unité d'initiative locale**

Module ayant pour objectif de favoriser l'employabilité par l'acquisition de compétences spécifiques, en lien avec l'environnement de l'établissement de formation.

## **ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL**

### **Culture générale et expression**

Savoir rédiger un résumé, un commentaire composé, une synthèse de documents.

### **Anglais**

Compétences écrites : comprendre des documents de toutes natures représentatifs de l'entreprise.

Compétences orales : être capable de comprendre des enregistrements, de s'exprimer avec aisance.

## **POURSUITE D'ÉTUDES**

Les étudiants titulaires du BTS PI peuvent poursuivre par une licence professionnelle ou un Bachelor permettant de se spécialiser dans le droit de l'immobilier, la gestion de l'habitat locatif et social, la gestion de copropriété et syndic... soit à l'université, soit dans une école spécialisée. Ils peuvent aussi opter pour un bachelor plus orienté vers la communication ou le marketing digital

## **CARRIÈRES**

Le titulaire du BTS PI peut travailler comme collaborateur salarié en cabinet d'administration de biens (gérance locative, syndicat de copropriété), dans une agence immobilière, une société immobilière, foncière ou de promotion et de construction.

Dans la commercialisation, il est agent ou négociateur immobilier, chasseur immobilier ou responsable d'agence.

Dans la gestion, il est assistant administratif, syndic de copropriété ou administrateur de biens.

Arles

Tél. 04 90 99 47 00

arles13@supipgv.fr

Vitrolles

Tél. 04 42 41 88 10

vitrolles13@supipgv.fr

Toulon-La Garde

Tél. 04 94 35 08 64

lagarde83@supipgv.fr

rendez-vous sur [www.supipgv.fr](http://www.supipgv.fr)